

# Le club athlétique veynois remercie :

Le Conseil Général des Hautes-Alpes  
Le Conseil Régional  
Le Comité des Fêtes de Montmaur



[www.promanim.com](http://www.promanim.com)

Super U Veynes  
L'Office du Tourisme de Veynes  
La Petite Grange  
Sport 2000  
Intersport Dévoluy  
Mars-chocolat France



Le club athlétique veynois  
et le comité des fêtes de Montmaur  
vous présentent :

# Le trail du Pic de Bure

Dimanche 26 juillet 2009  
départ 8h  
salle des fêtes de Montmaur



30km  
2000m+

## RÈGLEMENT DE LA COURSE

- Art.1**→ Epreuve de trail. Trajet constitué de plusieurs itinéraires de randonnée, alternant forêts et pierriers.
- Art.2**→ Epreuve chronométrée, à allure libre, 2 barrières horaires seront déterminées.  
Départ : 8H00, salle des fêtes de MONTMAUR
- Art.3**→ Le parcours de 30 km est conforme au règlement des courses hors stade.
- Art.4**→ L'épreuve est ouverte à toute personne licenciée ou non à partir de la catégorie espoir.
- Art.5**→ Participation financière de 25 € avant le 19/07/2009, 30 € après cette date. Des inscriptions pourront être prise le jour de la course de 6h30 à 7h30, salle des fêtes de Montmaur .
- Art.6**→ Chaque concurrent devra fournir la photocopie d'un certificat médical de moins d'un an ou une licence FFA de l'année en cours.
- Art.7**→ Obligation de porter assistance à toute personne en danger le temps que les secours prennent le relais.
- Art.8**→ Récompenses : 3 premiers de chaque catégorie (lots sportifs et artisanaux).
- Art.9**→ 2 ravitaillements sont prévus sur le parcours + repas à l'arrivée. Possibilité de douches à l'arrivée.
- Art.10**→ Le dossard est obligatoire et doit être mis en évidence.

## PASTA PARTY

**le samedi 25 juillet à partir de 19h.**

Prix : 5 €/personne

# LE TRAIL DU PIC DE BURE

**Dimanche 26 juillet 2009**

**BULLETIN D'INSCRIPTION A adresser à  
BAILLARD Jérôme, 9 rue des lavandes 05400 MONTMAUR.**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_ SEXE : \_\_\_\_\_

ANNEE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ LICENCE FFA :  OUI  NON

CLUB : \_\_\_\_\_ N° LICENCE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

N° TELEPHONE : \_\_\_\_\_ MAIL : \_\_\_\_\_

**Attention :** présenter obligatoirement au retrait du dossard une licence sportive valide ou 1 certificat médical datant de moins d'un an à la date de la course.

**COURSE OUVERTE DE LA CATÉGORIE ESPOIRS à VÉTÉRANS.  
DEPART 8H00 SALLE DES FÊTES DE MONTMAUR.**

**TAXE D'INSCRIPTION** 25 € avant le 19/07/09. Après cette date, 30 €, comprenant : Tee- shirt, repas chaud de fin de course, remise des prix, ravitaillements et secours. Inscriptions/retrait des dossards sur place possible le 25/07/09 de 16h00 à 20h00, et dimanche 26/07, de 6h30 à 7h30.

### PASTA PARTY

le samedi 25/07 à partir de 19h00 prix 5 €.

**REPAS ACCOMPAGNANT DE FIN DE COURSE : 5 €**

### HÉBERGEMENT POSSIBLE :

campings, bungalows, gites, hotels, etc...

Renseignements : office de tourisme de veynes 04.92.57.27.43

### RENSEIGNEMENTS :

JEROME BAILLARD 06.83.18.00.93 ou jerome.baillard@orange.fr

JEAN LINDER 04.92.58.11.64

CAMILLE ANDRE 04.92.57.27.41

**SITE INTERNET : [club.sportsregions.fr/athle-veynois05](http://club.sportsregions.fr/athle-veynois05)**